



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA Régional du mercredi 11 octobre 2023

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Social d'Administration (CSA) Interrégional,

Pour débiter, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements au personnel (direction, administratif et représentants syndicaux FO Justice) qui a œuvré pour reconnaître le courage et le dévouement de notre collègue, victime d'une agression extrêmement grave le 03 mai 2023 au centre de détention de Salon-de-Provence. L'administration a récompensé son engagement en lui décernant une distinction.

Cette action souligne également l'urgence d'assurer la protection, le respect et la reconnaissance du personnel, tous corps confondus au sein des établissements et des structures de la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Marseille.

Avec la recrudescence des livraisons par drone, la sécurité de nos établissements pénitentiaires est de plus en plus menacée. **FO Justice PACA-Corse** estime qu'il est crucial d'équiper tous les établissements de systèmes anti-drones modernes, capables de détecter et neutraliser ces appareils, ainsi que d'assurer la formation spécifique des agents sur ces équipements.

Par ailleurs, **FO Justice PACA-Corse** dénonce avec véhémence **un style de management brutal**, qui nuit de manière répétée à l'attractivité de nos établissements et au moral de notre personnel sur certaines structures de la PACA-Corse.

IL EST IMPÉRATIF D'AGIR SANS DÉLAI FACE À CETTE SITUATION CRITIQUE !

Ainsi, **FO Justice PACA-Corse** demande la mise en place obligatoire de formations en management pour les chefs d'établissement, favorisant un style de gestion humain et respectueux.

Dans la continuité des enquêtes, mises en place par la DAP sur le service public pénitentiaire, notamment auprès de la population pénale, ne serait-il pas pertinent de mener des enquêtes anonymes auprès de tous les personnels afin de mieux comprendre les dysfonctionnements présents dans nos établissements ?!

Ces enquêtes permettraient d'identifier les problèmes et de prendre les mesures correctives nécessaires, plutôt que d'opter pour des mesures punitives infantilisantes !!

LA GRAVITÉ DE LA SITUATION EXIGE UNE ACTION IMMÉDIATE ET IMPÉRATIVE !

Dans le domaine de la reconnaissance du personnel, **FO Justice PACA-Corse** propose, en plus des récompenses institutionnelles, que l'encadrement valorise le travail et la présence des agents lors des briefings ou de réunions lorsque cela concerne un service.

FO Justice PACA-Corse estime que les deux journées nationales d'hommage aux personnels de l'administration pénitentiaire vont dans le bon sens. **FO Justice PACA-Corse** propose d'organiser plus régulièrement des événements conviviaux ou de mettre à l'honneur certains agents ou service. Ces moments de reconnaissance collectifs renforceront le moral des agents.

Pour conclure, **FO Justice PACA-Corse** dénonce la charge de travail excessive due à la réduction des effectifs. Le mode dégradé compromet le bon fonctionnement des établissements. Nous exigeons des missions adaptées et une gestion des mouvements de détention en accord avec nos ressources. Révisons les missions annexes afin de nous concentrer sur l'essentiel !

FO Justice PACA-Corse reste à votre disposition pour discuter de ces propositions et travailler conjointement à leur mise en œuvre. **Prenons l'initiative du changement, innovons pour soutenir les agents et adapter nos pratiques !**

